

Fiche de données de sécurité

page: 1/10

BASF AGRO France Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 04.05.2007

Produit: **CARAMBA STAR PHILAGRO**

Version: 5.0

555 01 F

(30267993/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 07.05.2007

1. Identification de la substance/préparation et de la société

CARAMBA STAR PHILAGRO

Utilisation: produit phytosanitaire, fongicide

Société:

BASF Agro SAS
21, chemin de la Sauvegarde
69134 ECULLY cedex
FRANCE

Renseignements en cas d'urgence:

Tél.: 01 40 05 48 48 Centre Anti-Poisons de Paris

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

Téléphone: +49 180 2273-112

2. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, fongicide, concentrat soluble dans l'eau (SL)

Composants dangereux

metconazole

Teneur (W/W): 8,6 %

Numéro CAS: 125116-23-6

Symbole(s) de danger: Xn, N

Phrase(s)-R: 22, 63, 51/53

diéthylèneglycol

Teneur (W/W): 33,6 %
Numéro CAS: 111-46-6
Numéro-CE: 203-872-2
Numéro INDEX: 603-140-00-6
Symbole(s) de danger: Xn
Phrase(s)-R: 22

| alkylpolyoxyéthène glycoléther

Teneur (W/W): 57,1 %
Numéro CAS: 68439-45-2
Symbole(s) de danger: Xn
Phrase(s)-R: 22, 41

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

3. Identification des dangers

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. Premiers secours

Indications générales:

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Retirer les vêtements souillés. En cas de malaises : Consulter un médecin. Présenter l'emballage, l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité au médecin.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau et du savon, secours médical. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Indications pour le médecin:

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, extincteur à poudre, dioxyde de carbone

Risques particuliers:

monoxyde de carbone, Chlorure d'hydrogène, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, composé organo-chloré

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ôter immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Procédés de nettoyage/ramassage:

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air.

Stockage

Autres données sur les conditions de stockage: Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

Stabilité de stockage:

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

La température de stockage mentionnée doit être observée.

Protéger des températures inférieures à : -5 °C

Protéger des températures supérieures à : 30 °C

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

111-46-6: diéthylèneglycol

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir le moyen de protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (DIN-EN 465)

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Retirer les vêtements souillés. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide	
Couleur:	incolore	
Odeur:	odeur faible	
Point d'éclair:	119 °C	(ASTM D93)
Température d'auto-inflammation:	340 °C	
Propriétés comburantes:	Voir texte libre.	
Pression de vapeur:	Pas de données disponibles.	
Densité:	1,05 g/cm ³ (20 °C)	
Solubilité dans l'eau:	soluble (20 °C)	
Viscosité, cinématique:	63 mm ² /s (20 °C)	
Masse molaire:	319,83 g/mol	

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter les températures extrêmes. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter toute contamination. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter le stockage prolongé.

Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits à éviter:

Pas de produits à éviter connus.

Corrosion des métaux: Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Réactions dangereuses:
Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits de décomposition dangereux:
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 rat (par voie orale): 2.102 mg/kg

DL50 rat (par voie cutanée): > 4.000 mg/kg

Données relatives à : metconazole
CL50 rat (par inhalation): > 5,6 mg/l 4 h

Irritation

Irritation primaire cutanée lapin: non irritant

Irritations primaires des muqueuses lapin: non irritant

Sensibilisation

cobaye: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité

Toxicité vis-à-vis des poissons:
CL50 (96 h) 10 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Invertébrés aquatiques:
CE50 (48 h) 9,28 mg/l, *Daphnia magna*

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 3,94 mg/l, Selenastrum capricornutum

Persistence et dégradabilité

Données sur l'élimination:
Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:
Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Considérations relatives à l'élimination

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:
Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

classe de danger:	9
Groupe d'emballage:	III
N° d'identification:	UN 3082
Étiquette de risque:	9
dénomination technique d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. contient (METCONAZOLE 9%)

RID

classe de danger:	9
Groupe d'emballage:	III
N° d'identification:	UN 3082
Étiquette de risque:	9
dénomination technique d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. contient (METCONAZOLE 9%)

Transport fluvial intérieur

ADNR

classe de danger:	9
-------------------	---

BASF AGRO France Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 04.05.2007

Version: 5.0

Produit: **CARAMBA STAR PHILAGRO**

555 01 F

(30267993/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 07.05.2007

Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3082
Étiquette de risque: 9
dénomination technique
d'expédition: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE
L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. contient (METCONAZOLE
9%)

Transport maritime*IMDG*

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3082
Hazard label: 9
Marine pollutant: YES
Proper shipping name: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
N.O.S. contains (METCONAZOLE 9%)

Transport aérien*IATA/ICAO*

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3082
Hazard label: 9
Proper shipping name: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
N.O.S. contains (METCONAZOLE 9%)

15. Informations réglementaires**Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales**Directives UE:

Symbole(s) de danger

N Dangereux pour l'environnement.
Xn Nocif.

Phrase(s)-R

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets
néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le(s) conseil(s) de prudence

S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Classification établie par le Comité d'Homologation des produits antiparasitaires à usage agricole (France):

Symbole(s) de danger

Xn Nocif.

Phrase(s)-R

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Le(s) conseil(s) de prudence

S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: metconazole

AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques.

Autres prescriptions

Stockage - Rubrique(s) des ICPE (France): 1173, 1155

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7 (France): 9, 84

L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.' (Directive 1999/45/CE, Article 10, N°. 1.2)

16. Autres informations

En matière de protection des travailleurs, l'arrêté du 12 septembre 2006 précise les délais de rentrée suivants sur les parcelles traitées: · Cultures à l'extérieur de locaux : délai minimum de 6 heures après la fin de la pulvérisation / · Cultures à l'intérieur de locaux : délai minimum de 8 heures après la fin de la pulvérisation et après ventilation des locaux / · Préparations comportant au moins une des phrases de risques suivantes : R 36, R 41, R 38 : délai minimum de 24 heures après la fin de la pulvérisation / · Préparations comportant au moins une des phrases de risques suivantes : R 42, R 43 : délai minimum de 48 heures après la fin de la pulvérisation.

Texte intégral des symboles de danger et des phrases-R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 2 sous 'Composants dangereux'.

Xn	Nocif.
N	Dangereux pour l'environnement.
22	Nocif en cas d'ingestion.
63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
41	Risque de lésions oculaires graves.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.